LABARTHE RIVIÈRE.fr

MAIRIE DE **LABARTHE-RIVIÈRE**
2 Bd Jeanne d'Arc - Tél/Fax : **05 61 89 03 22**
Mail : **commune.labartheriviere@orange.fr**
Site Internet : **www.labarthe-rivière.fr**

Bulletin Municipal **n°5** - Juillet 2022

Chers barthains,
Chères barthaines,

La situation sanitaire semble enfin s'améliorer et les mesures contraignantes s'assouplissent. Nous pouvons maintenant évoluer plus librement et nous rencontrer. La vigilance et les gestes sanitaires restent une bonne habitude à conserver !

Certains points noirs perdurent : la guerre en Europe tout d'abord avec l'invasion de l'Ukraine par la Russie. Heureusement, nous sommes unis derrière nos valeurs communes de « Liberté, d'Égalité et de Fraternité ». Si, dans de nombreux domaines, la reprise économique est une excellente chose, elle est aussi accompagnée d'une inflation galopante. Les prix de l'énergie et de certaines matières premières explosent, la guerre du pouvoir d'achat est engagée et les répercussions pour les familles se font déjà sentir.

C'est dans ce contexte délicat que le Conseil Municipal a adopté un budget raisonnable et objectif. Notre priorité reste l'amélioration de la vie dans notre commune, tout en maîtrisant les dépenses. Comme vous pourrez le constater dans ce magazine, nos projets sont minutieusement étudiés et passent obligatoirement par la recherche de subventions avec un minimum de reste à charge pour la commune. Nous sommes conscients que cela prend du temps et ne va pas assez vite pour certains, mais il ne serait pas raisonnable de se passer de l'aide financière des partenaires institutionnels ce qui nous obligerait à augmenter les impôts...

Parmi les projets majeurs qui verront le jour à court et moyen terme :

L'aménagement d'une aire de stationnement de Camping-Car sur l'ancien site du terrain de camping qui permettra de développer l'offre touristique sur la commune à proximité des divers services proposés par les commerçants locaux.

L'aménagement d'aires sportives au parc des Thermes. Ces aménagements nouveaux répondent à un appel à projet exceptionnel de l'Agence Nationale du Sport en lien avec les Jeux Olympiques prévus en France en 2024. L'aide financière apportée peut s'élever jusqu'à 80% du fait du classement de la commune en ZRR (zone de revitalisation rurale). Il nous a paru opportun de répondre à cet appel à projet inédit et unique. Les dossiers étant à ce jour encore à l'étude vous serez informés des solutions retenues prochainement.

Nous avons la chance de vivre dans une commune dynamique où il fait bon vivre, avec nos associations, nos commerces, nos professions libérales, notre école. Je tiens à remercier tous ces acteurs qu'ils soient bénévoles ou engagés car ils contribuent TOUS au bien vivre ensemble et construisent l'identité du village.

Bonnes vacances à tous !

Claire Vougny

AIDE À L'UKRAINE

Le conflit en Ukraine fait rage depuis le début de l'invasion russe, fin février. Les images sont glaçantes. Des bâtiments détruits, des milliers de victimes et des millions de personnes en exode. À partir du 2 mars, suite au message de M. le Sous-Préfet, nous avons assuré un point collecte en Mairie pour tous les produits de première nécessité et petits matériels à destination de l'Ukraine. Deux fois par semaine et jusqu'à la fin de l'action, nous avons acheminé les dons à la Mairie de Villeneuve de Rivière, commune centralisatrice pour les expéditions. **Merci à tous les barthains, qui par leurs gestes ont participé à l'effort d'aide à la population Ukrainienne !**

ASSOCIATION LABARTHE FOOTBALL CLUB : DU CHANGEMENT AU BUREAU

Pendant des années, Célia COSTAMANIA a été Présidente du « foot » de Labarthe. Elle vient de passer la main à un nouveau bureau qui souhaite faire perdurer l'activité de ce club historique. La municipalité remercie tous ces bénévoles qui œuvrent pour la passion du ballon rond.

- Président : Grégory CROUZERY
- Vice-Présidents : Célia COSTAMANIA et Bastien ZAINA
- Trésorier : Cédric NIREMBERGER
- Trésorier-Adjoint : Didier PELLIZZARI
- Secrétaire : Pauline LIOURE
- Secrétaire-Adjoint : Jérémie MECHITOUA

ASSOCIATIONS DE LABARTHE RIVIÈRE ET LEURS PRÉSIDENT(E)S

ACCA (chasse)
DULAC Arnaud
06 89 31 71 89
angearnaud31@gmail.com

ANCIENS COMBATTANTS
AUTIER René
06 89 02 19 40
art31@hotmail.fr

CLUB de FOOTBALL
CROUZERY Grégory
07 87 05 84 48
520886@footoccitanie.fr

LA BOULE BARTHAINE (Pétanque)
LABAT Jérôme
06 78 25 10 50

CLUB DE TENNIS
CAZAUX Sylvie
06 13 39 59 98
sylvie_cazaux@sfr.fr ou
labarthe.tennis-club@hotmail.fr

CLUB DES LOISIRS (3ème âge)
NARDO Christiane
05 61 89 25 83

COMITE DES FETES
LAMOURE Quentin
07 80 06 23 73
comite.labartheriviere@yahoo.fr

SPORT DETENTE COMMINGES (GV) **- BESANCENOT Nicole**
06 30 20 80 47
ou **06 83 77 62 70**
nbesace@msn.com ou
sportdetentecom@yahoo.com

APE (Parents d'élèves)
ARROYO-MAURY Roxane
06 76 96 02 71
arroyo.roxane31@hotmail.fr

PASTEL REV'PLUS (peinture)
LARROQUE Jean-Pierre
05 61 94 19 57
ou **06 27 34 58 51**
jp.larroque@orange.fr

FEES SCRAP COMMINGES
DOUX Natacha
06 72 09 41 56
feesscrapcomminges@gmail.com

PASS'SPORT

L'État a reconduit le Pass'Sport pour favoriser l'inscription d'enfants et jeunes adultes dans un club sportif pour la saison 2022-2023. Il s'agit d'une allocation de rentrée sportive de 50€ destinée aux jeunes bénéficiant de l'allocation de rentrée scolaire (6 à 17 ans révolus), aux personnes bénéficiant de l'allocation de l'enfant handicapé (6 à 20 ans) et aux personnes bénéficiant de l'allocation aux adultes handicapés (16 à 30 ans). L'association ou la structure affiliée doivent être affiliées aux fédérations sportives agréées par le Ministère chargé des sports et/ou soutenues par le programme « Cités éducatives » de l'État.

LE CIMETIÈRE

En octobre 2021, nous avons apposé des panneaux sur certaines sépultures. Une lettre explicative est présente sur le portail du cimetière.

Le but de cette action est de mettre à jour les données relatives aux tombes (situation, propriétaires, responsables de l'entretien...). **Jusqu'ici, ces informations sont orales ou écrites mais peu fiables**. Il est nécessaire de disposer en Mairie, d'un registre clair et concis de ce lieu de recueillement et de mémoire familiale.

Toutes les informations relatives aux diverses sépultures étiquetées ou non, nous sont utiles pour renseigner certaines familles éloignées de notre village ainsi que les services des pompes funèbres et faciliter certaines recherches généalogiques.

Merci de nous aider dans ce travail titanesque mais indispensable !

PLAN CANICULE GRAND FROID ET PANDÉMIE

Ce plan national concerne : ▶ Toutes les personnes domiciliées sur la commune ayant 65 ans et plus (article 34, loi du 6 janvier 1978). ▶ Les personnes âgées de 60 ans reconnues inaptes au travail ainsi que les adultes handicapés résidant à leur domicile.

Il existe en Mairie une liste établie sur la base du volontariat. Si vous faites partie d'une de ces catégories, vous pouvez, si vous le souhaitez, nous retourner le questionnaire joint au présent bulletin municipal.

COMPTE ADMINISTRATIF 2021

Comme toutes les collectivités locales, la commune de Labarthe-Rivière gère un budget, constitué de recettes et de dépenses. L'utilisation de ces deniers publics doit répondre à l'intérêt collectif : il existe des règles strictes, contrôlées par le représentant de l'État. Le budget municipal se compose de deux sections distinctes :

▶ **Une section de fonctionnement**, correspondant aux recettes et aux dépenses d'activités des services communaux. Les recettes sont composées, entre autres, des dotations, des subventions, des participations de l'Etat, des impôts locaux. Et les principales dépenses sont notamment les achats de fournitures, les charges de personnel, les subventions aux associations et les intérêts de la dette...

▶ **Une section d'investissement**, correspondant aux recettes et aux dépenses à moyen ou long terme pour l'équipement et le patrimoine communal. Ainsi, dans cette section, on trouve les emprunts et les travaux d'aménagement.

BUDGET 2022

Le Conseil Municipal se montre de plus en plus attentif à la difficulté économique des ménages.

Pour la 3è année consécutive, il a été décidé de ne pas appliquer de hausse d'imposition sur la part communale et ceci malgré la baisse récurrente des dotations de l'Etat.

IL est à noter que pour 2022, le coefficient de revalorisation des bases locatives appliqué par l'Etat sera de 3,4 %, alors qu'il était de 0,2 % l'an dernier.

Ces efforts nous imposent une gestion rigoureuse des dépenses de fonctionnement. L'excédent dégagé nous permet d'investir dans la valorisation de patrimoine communal.

▶ Le fonctionnement

Charges à caractère général	**246 586**	**36,78%**
Achats de fournitures diverses (fournitures administratives, entretien, énergie), les contrats d'entretien et locations, les primes d'assurances et tous les frais de services (indemnités comptables, frais de poste et télécommunications, honoraires, frais d'actes, impôts et taxes à la charge de la commune)		
Charges de personnel	**326 697**	**48,73%**
Rémunération de l'ensemble des agents employés par la commune		
Autres charges de gestion courante	**89 299**	**13,32%**
Indemnités des élus, contributions (SIVOM, SDEHG, CD Transport, SICASMIR, PETR, PNR, RESEAU31), subventions aux associations		
Charges financières	**7 048**	**1,05%**
Intérêts des emprunts		
Charges exceptionnelles	**725**	**0,11%**
TOTAL CHARGES DE FONCTIONNEMENT	**670 355**	**100,00%**

Recettes de Gestion courante	**744 858**	**95,82%**
Remboursement frais de Personnel (dont contrats aidés)	42 103	5,42%
Fiscalité (part communale des taxes foncières et habitation)	312 129	40,15%
Etat (Dotation Générale de Fonctionnement)	84 652	10,89%
Autres dotations Etat & Collectivités (dont transferts de compétences, Attribution de Compensation)	228 927	29,45%
Recettes de services	77 047	9,91%
Produits exceptionnels	**32 527**	**4,18%**
TOTAL RECETTES DE FONCTIONNEMENT	**777 385**	**100,00%**

Les réalisations 2021	190 349
Ecole Vidéo Protection	10 586
Mobilier Urbain	6 220
Matériel Service Technique	3 506
Valorisation Houcheton	11 205
Tracteur Epareuse	67 200 *
Réparation cloches	2 791
Réfection Court Tennis	4 733
Illuminations de Noël	4 000
Centre Médical : menuiseries	43 880
Bois Forêts (ONF)	5 531
Terrain THERMES	6 000
Assainissement (appartements rue Valmy)	18 073
Aménagement carrefour Joffre & Mermoz	6 623

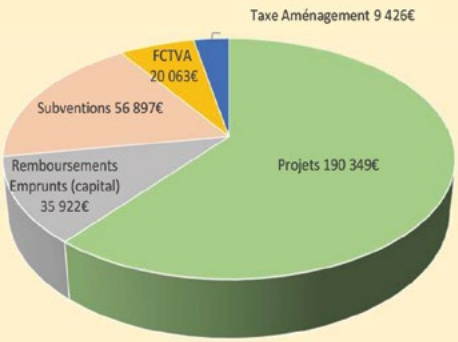

* Reprise 24 000€ en recettes de fonctionnement (exceptionnel) > Coût = 43 200€

▶ L'investissement

Projets 2022 : 380 047€
Matériel divers
Poteaux Incendie
Radar pédagogique
Cimetière : extension du columbarium
Ecole : matériel et mobilier
Mobilier Urbain
Thermes : aménagement parking
Bois et Forêts
Eglise : réparation cloches & éclairage du clôcher
Sécurité Routière
Aménagement d'une Aire de Camping Car
Equipements sportifs

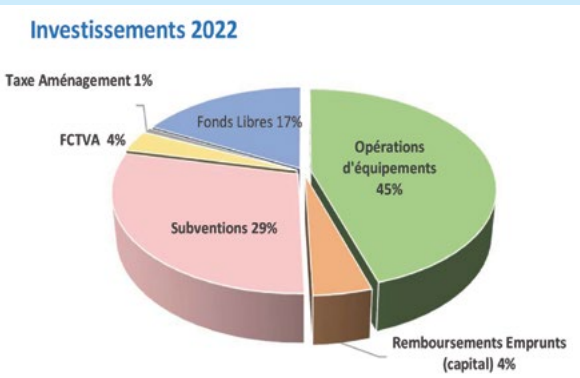

RÉOUVERTURE DU SALON DE COIFFURE À LABARTHE-RIVIÈRE DEPUIS LE 24 MAI DERNIER.

Marie-Noëlle vous y accueille. Le salon est désormais appelé M.N.C, les initiales de sa propriétaire...

Pouvez-vous nous dire qui vous êtes ? Je suis Marie-Noëlle Catala, originaire de Saint-Gaudens. J'ai commencé la coiffure jeune, et je n'ai plus arrêté ce métier depuis 36 ans maintenant. J'ai débuté à Saint-Gaudens, avant de partir sur la région Toulousaine. Puis j'ai passé plusieurs années dans le Var avant d'exploiter mon propre salon à Lavaur pendant plus de 10 ans et j'ai voulu revenir dans le Comminges. J'ai essentiellement travaillé pour le Groupe AUBRY (Coiffure du Monde, Jean-Claude Aubry, la Garçonnière...). J'ai 2 enfants.

Vous avez travaillé essentiellement dans des grandes villes, pourquoi vous installer dans un village ? C'est vraiment une belle opportunité qui s'est présentée à moi. Je connaissais le salon et dès que j'ai appris que Marie avait décidé d'arrêter son activité et bien je n'ai pas trop réfléchi. J'ai pris contact avec le propriétaire des lieux et les choses se sont faites rapidement. Labarthe-Rivière est un village dynamique, que je connais bien car j'ai grandi dans le Comminges, avec d'autres services et il fallait vraiment la présence d'un salon de coiffure. Je ne regrette absolument pas car les clients sont au rendez-vous.

Quelles sont les heures d'ouverture du salon ? Je suis présente du mardi au vendredi, avec ou sans rendez-vous, de 9 h à 18 h. Le lundi et le samedi matin, le salon sera ouvert uniquement sur rendez-vous. Vous pouvez me contacter au **06 60 65 81 15** ou au **05 61 88 85 05**. Je fais les coupes hommes, femmes, enfants... Je n'utilise que des produits français de la marque Jean-Claude AUBRY, que je remercie et qui m'a vraiment épaulé et accompagné dans ce projet un peu fou... Egalement je fais de nombreux coffrets cadeau : bougie, parfum de Grasse, crème pour les mains, produits de soins pour les cheveux... n'hésitez pas à venir me voir.

Nous souhaitons à Marie-Noëlle pleine réussite dans son projet !

CHANGEMENT DE GÉRANT AU CAFÉ RESTAURANT. ENTRETIEN AVEC AURÉLIE VERDON, NOUVELLE GÉRANTE DE L'ANNEXE

Aurélie, vous êtes la nouvelle gérante du Café Restaurant de Labarthe, pouvez-vous vous présenter et nous parler de votre parcours ? J'ai toujours travaillé dans le commerce et plus particulièrement dans les métiers de la vente. Nous avons repris avec mon compagnon Tom BARES le restaurant « Pizza Bonici » à Saint Gaudens en janvier 2021 et nous avons souhaité développer notre activité en reprenant un nouvel établissement... Tom est boulanger de formation et a toujours été au contact de la clientèle.

Quelle organisation allez-vous mettre en place, quel service allez–vous apporter ? Nous avons démarré notre activité à Labarthe le 25 mai, nous proposons, en semaine de la restauration traditionnelle ainsi que des tapas. Nous envisageons d'organiser des soirées à thèmes le week-end (dont soirées Pizzas). Nous avons revus les horaires d'ouverture et l'établissement sera ouvert les dimanches et lundis pour permettre de répondre à une clientèle à un moment où beaucoup sont fermés ces jours-là. Je serais en charge de l'Annexe et mon compagnon restera sur « Pizza Bonici ». Côté personnel, nous avons un serveur, Kévin Fantuzzo qui est barman de métier et qui nous a suivis de « Pizza Bonici » sur ce projet-là. Nous avons également repris le cuisinier et l'apprenti qui travaillaient à l'Annexe. Actuellement nous sommes en recrutement d'un cuisiner.

Pourquoi avoir choisi Labarthe-Rivière ? Nous avons été séduits par l'emplacement avec sa terrasse intérieure dans un village très dynamique qui possède de nombreux commerces et services.

Nous souhaitons à Aurélie et Tom beaucoup de réussite dans ce nouveau challenge !!

N'hésitez pas à leur rendre visite les Dimanches, Lundis et Jeudis de 10h à 14h et de 17h à 22h ; les vendredis et samedis de 10h à 14h et de 17h à 23h de préférence sur réservation au **05 61 95 56 70**.

Pour les amateurs de pizzas, « Pizza Bonici » assure la livraison gratuite de pizzas à votre domicile, réservation au **05 61 94 33 29**.

NOUVEAU GÉRANT AU GARAGE ANCIENNEMENT RENAULT. ENTRETIEN AVEC CÉDRIC LEGRIS

Cédric, vous êtes le nouveau gérant du garage *Cédric Auto* à Labarthe, pouvez-vous vous présenter et nous parler de votre projet ? Je suis technicien en électricité et électronique automobile de formation, j'ai travaillé dans une concession à Saint Gaudens pendant 17 ans en tant que salarié. Je suis domicilié à Latoue. J'ai souhaité développer ma propre activité en travaillant à mon compte. L'opportunité s'est présentée d'acheter cet établissement à Labarthe-Rivière suite au départ à la retraite de M. BARES, ce qui m'a permis de réaliser mon projet professionnel. Ce garage est de conception récente, et bien situé, à la fois proche de Saint Gaudens et de mon domicile.

Quels services proposez-vous ? Je propose la vente de véhicules neufs et occasions toutes marques, la réparation (mécanique, carrosserie et vitrage) toutes marques, le diagnostic et l'entretien. Je peux mettre à disposition un véhicule de courtoisie.

Quelle organisation avez-vous mis en place ? J'ai repris l'activité avec un mécanicien, un apprenti et la secrétaire administrative. J'ai ensuite embauché un autre mécanicien. Nous sommes ouverts du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 18h et le samedi matin de 9h à 12h. Le démarrage de l'activité est satisfaisant, la clientèle Renault/Dacia est au rendez-vous et nous avons élargi en proposant nos services toutes marques.

Nous souhaitons à Cédric toute la réussite dans la réalisation et le développement de son projet !! Vous pouvez le joindre au 05 61 89 02 44 ou 06 83 75 31 85.

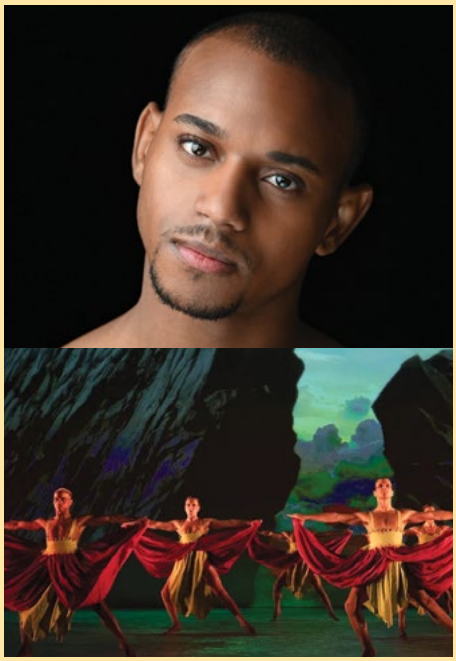

UN NOUVEAU LOCAL POUR LES INFIRMIÈRES...

Nous sommes 4 infirmières associées : Géraldine Labatut, Carole Danovaro, Florence Jean-Marie et Chantal Abadie qui exerçons sur un rayon de 30 km autour de Labarthe-Rivière. Les normes sanitaires actuelles, de plus en plus exigeantes et le manque cruel de place, nous ont décidés à nous mettre en quête d'un local approprié. La commune disposant d'un local vacant au 12 boulevard de Verdun, la décision était judicieuse. Notre situation en proximité de la pharmacie, facilite les soins au cabinet. L'accueil de la patientèle est plus confortable et la position centrale génère plus de visibilité.

Vous pouvez joindre le cabinet au 05 61 89 72 20

JOAN BERTRAND : UN ARTISTE EN RÉSIDENCE « SECONDAIRE » À LABARTHE-RIVIERE

De retour, pour quelques jours en famille, Joan Bertrand, danseur, a passé une audition à Paris qui l'a propulsé sans transition sur les planches.

Comme il dit si bien : « Je réalise mon rêve de gosse »...

Avec une compagnie basée à Marseille, Joan s'est rendu, en Australie, à Sydney, pendant le COVID, puis l'Emirat de Dubaï, New York et Broadway enfin...

À Broadway, il a découvert un monde fantastique et exigeant, et surtout l'excellence dans le spectacle.

La grosse pomme, surnom de New York, n'était pas une inconnue pour Joan mais il a pu évoluer sur une scène immense, dans un théâtre gigantesque, avec un public très avisé et connaisseur.

Prochaine étape en France, le théâtre « Mogador », avec « Le Roi Lion » qui l'attend...

Malheureusement, Joan doit choisir son lieu de vie, et il a beau aimer la campagne et Labarthe mais son job n'y est pas compatible.

Etre danseur professionnel est très exigeant, physiquement, intellectuellement et socialement, se faire connaître est primordial.

Pour continuer à être danseur et poursuivre son objectif, Joan a pratiqué des jobs « alimentaires » comme, par exemple, travailler 15 jours en été aux espaces verts de la commune de Labarthe.

Comme Joan, « Croyez toujours en vos rêves ». Nous lui souhaitons le meilleur pour la suite de sa carrière !

L'ASSOCIATION DES PARENTS D'ELÈVES, UNE ASSOCIATION AU PLUS PRÈS DES ENFANTS DE LABARTHE.

Halloween auprès des habitants du village, vente de fleurs, Pâques avec une chasse à l'œuf au Parc des Thermes, la kermesse à l'école... l'Association des Parents d'Elèves de l'école de Labarthe n'est pas en manque d'idées et de propositions pour faire plaisir aux enfants du village. D'autres projets devraient se mettre en place dès la rentrée prochaine.

N'hésitez pas, parents des enfants de l'Ecole, à vous associer à l'Equipe de Roxane Arroyo, Présidente de l'APE.

NOUVEAUX HORAIRES À L'ECOLE :

À compter de la prochaine rentrée de septembre (sous réserve de la validation de l'Education Nationale), et dans le cadre du nouveau rythme scolaire à 4 jours, les horaires de l'Ecole seront : Lundi-Mardi-Jeudi-Vendredi : 8h45–12h et 13h45–16h30. Les horaires de l'accueil des enfants dans le cadre de l'ALAE restent inchangés. Un complément d'information sera communiqué aux familles à la rentrée par la Communauté des Communes (notamment pour la journée du mercredi).

AUGMENTATION DU CARNET DE TICKETS DE CANTINE

Compte tenu de l'augmentation du tarif appliqué par le prestataire, nous sommes dans l'obligation d'augmenter le carnet de tickets de cantine à compter du 1er septembre 2022. Celui-ci est actuellement à 34€ le carnet et passera à 36€.

LA CLASSE DE CM1 CM2 PARTICIPE À LA JOURNÉE DES ÉCRITURES THÉÂTRALES

Cette manifestation est initiée et coordonnée par Scènes d'enfance-ASSITEJ France soutenue par le ministère de la Culture et de la Communication et placée sous le Haut Patronage du Ministère de l'Éducation nationale, de l'Enseignement supérieur et de la recherche.

L'objectif est de faire connaître largement les auteurs et les écritures dramatiques auprès des enfants et des jeunes.

Les élèves de la classe de Nathalie Constantin ont travaillé sur un texte de Bruno Castan, « Belle des eaux » qui s'inspire de la « Belle et la Bête » et ont pu s'exercer, au Bédiaou sous le kiosque le jeudi 16 juin, à lire ces textes devant les parents ravis.

Un grand bravo aux enfants ! Et à leur institutrice.

Le 1er juin, partout en France et ailleurs, célébrons ensemble la vitalité des écritures théâtrales jeunesse et faisons-les (re)découvrir !

Exigeantes, audacieuses, inventives, drôles, engagées, foisonnantes, ces écritures, dans leur grande variété, constituent aujourd'hui un véritable répertoire de textes de théâtre, dont la portée poétique touche les enfants comme les adultes.

Le même jour, sur les plateaux de théâtre, dans les écoles, les médiathèques, les librairies, les conservatoires, à la radio, au coin d'une rue... Des lectures, des levers de rideaux, des fanfares textuelles, des rencontres avec des auteurs, des tables rondes, des festivals, des goûters-lectures... Une multitude d'événements sont mis en place pour partager le plaisir de lire, dire et entendre ces mots qui nous parlent du monde et aident à grandir !

TRAVAUX RUE PARMENTIER, RUE ST JULIEN ET RUE CLÉMENCEAU.

Malgré un contexte délicat lié à la situation en plein centre du village et l'étroitesse des rues, ces travaux avancent très bien. Le réseau d'assainissement collectif est terminé, les branchements individuels peuvent être réalisés sous l'aval de Réseau31 (Tél. 05 62 00 72 80). Est également terminé, le réseau de collecte des eaux de pluie. Au niveau des rues Parmentier et St Julien, les réseaux électriques et télécom sont enfouis, les bordures de trottoir sont posées. Sur la rue Clemenceau l'enfouissement des réseaux électriques et télécom sont en cours avant la pose des bordures. La fin des travaux avec les enrobés définitifs est prévue pour la mi-septembre. Tous les travaux de raccordement des eaux usées sous trottoirs devront être effectués avant cette date.

TRAVAUX PLACE GALLIENI

Réseau 31 a procédé au remplacement de la conduite d'adduction d'eau potable de la rue Raymond Artigue et de la place Gallieni. Ceci afin d'anticiper des travaux de réfection de la chaussée sur la rue Raymond Artigue depuis la rue Pasteur jusqu'à l'avenue Marengo qui seront réalisés par le Conseil Départemental dans le courant du mois d'octobre.

LA FIBRE ARRIVE ...

Comme vous avez peut-être pu vous en apercevoir l'entreprise Byon mandatée par Fibre31, a commencé à déployer la fibre en aérien et également en réseau souterrain. Le déploiement du réseau aérien a pu se faire en partie grâce à l'élagage réalisé par les riverains. Pour ceux qui ne l'ont pas encore effectué, cet élagage est nécessaire pour ne pas retarder l'avancement afin que le déploiement puisse être réalisé en totalité mais aussi et surtout pour un fonctionnement optimal tout au long de l'année.

La fin du déploiement et du raccordement des armoires est prévu pour la fin de l'été. À partir de ce moment il y aura une période de 3 mois de gel commercial. Durant cette période les opérateurs téléphoniques pourront vous proposer leurs offres **mais ils n'auront pas le droit d'intervenir**. À la fin de ces 3 mois, une réunion publique sera organisée par la Mairie et par Fibre31, en présence des différents opérateurs de téléphonie, **et c'est à partir de ce moment-là qu'ils auront le droit de vous faire signer leurs offres**. L'opérateur que vous aurez choisi vous raccordera ensuite à la fibre.

À la fin de l'année la majorité des habitations seront éligibles à la fibre. Si vous avez des questions ou des doutes vous pouvez contacter la Mairie.

Vie pratique

RÉALISATION DE TRAVAUX CHEZ LES PARTICULIERS

Pour tout propriétaire qui souhaite réaliser des travaux de construction ou d'aménagement dans sa résidence (changement menuiserie, piscine, clôture, abris de jardin), sachez que le projet devra respecter les règles du code de l'urbanisme et du PLU (Plan Local d'Urbanisme). Une déclaration préalable de travaux (DP) ou un permis de construire peuvent être exigés suivant les cas. Vous pouvez vous renseigner auprès du secrétariat de Maire, sachant que le PLU peut être consulté sur le site de la Mairie.

ANIMAUX DE COMPAGNIE

Les animaux de compagnie sont les bienvenus au village, mais ils ne doivent pas divaguer ou aboyer nuit et jour. Leurs déjections doivent être ramassées par leurs maîtres.

OBJETS ENCOMBRANTS

Un ramassage des objets volumineux (ne pouvant être transportés dans une voiture) est organisé par la commune tous les 1er mardis de chaque mois, sur inscription à la Mairie.

DÉCHETS VERTS

Il est rappelé que la commune ne dispose d'aucune décharge et que ces déchets ne doivent en aucun cas être brulés (de jour comme de nuit) mais amenés à la déchèterie. Pour les personnes de 75 ans et plus, un ramassage peut être assuré par les employés communaux. Ce service est proposé au prix de 35€ de l'heure.

APPEL À CIVISME APRÈS VOL DE FLEURS

Nous regrettons de devoir constater des incivilités sur notre commune. Dernièrement des fleurs ont été dérobées dans plusieurs lieux (y compris au cimetière). Nous rappelons que ces faits sont passibles de sanctions pénales et pécunières.

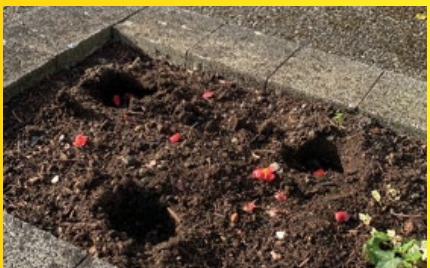

TRAVAUX EXTÉRIEURS SONORES

L'arrêté préfectoral du 23 juillet 1996, stipule que les travaux de bricolage et jardinage réalisés par des particuliers à l'aide d'outils mécaniques... ne peuvent être effectués que :

▶ les jours ouvables de 8h30 à 12h00 et de 14h30 à 19h30

▶ les samedis de 9h à 12h et de 15h à 19h

▶ les dimanches et jours fériés de 10h à 12h et de 16h à 18h

Rappellons que les gardes assermentés sont habilités à intervenir afin de lutter contre les infractions observées : dépôts sauvages, dégradations de biens, brulage de déchets verts, animaux errants, nuisances sonores...

Agenda

▶ Le Feu de la Saint Jean a été organisé par le comité des fêtes le 25 juin.

▶ L'Association des Parents d'élèves a organisé une kermesse le 30 juin.

▶ Le Tour de France traversera cette année encore notre commune, mais au niveau de la Route Départementale du Bazert, le 20 juillet à l'occasion de la 14è étape entre Saint-Gaudens et Peyragudes. Le passage de la caravane publicitaire est prévu vers 11h45 et le peloton vers 13h40. Anticipez vos déplacements qui risquent d'être perturbés !

▶ La fête locale organisée par le Comité des fêtes se déroulera du jeudi 25 au lundi 29 août.

▶ Le Club de tennis organisera deux Tournois Multi Chance : NC-4è séries Messieurs & NC-4è séries Dames, les 27 et 28 août

Etat civil

NAISSANCES

- Ludivine BERNARD et Cyprien CHRISTIAENS, sont les heureux parents de **Catalya CHRISTIAENS** née le 1er février
- Roxane ARROYO et Jean-Baptiste MAURY sont les heureux parents de **Joseph MAURY ARROYO** né le 14 février
- Laure VAQUERO et Thibault ENCAUSSE sont les heureux parents de **Tom ENCAUSSE VAQUERO** né le 20 février
- Tania DE JESUS LOURENCON et José NUNES TEIXERA sont les heureux parents de **Thibeau LOURENCO NUNES TEXEIRA** né le 14 mars
- Charlotte CARNERO et Anthony DISTINGUIN sont les heureux parents d'**Ambre DISTINGUIN** née le 3 mai

MARIAGES

- Hélène LEGRAIN et Loïc ANEL le 5 mars
- Laetitia COASSIN et Philippe DE AMORIN le 17 juin

DÉCÈS

- Jean-Louis CAZAUX, le 2 février
- Jean-Louis NOEL, le 12 février
- Robert TAJAN, le 28 février
- Guiseppe PICCARDI, le 21 mars
- Blaise SERENI, le 26 mars
- Guy BOUCHE, le 30 avril
- Françoise SEMENZATO, le 13 mai
- Gérard DURAND, le 30 mai

IMPRIM 31 - ESTANCARBON - 05 61 89 09 07